



Élisabeth Lebon

Le Fondateur et le Sculpteur Technique du bronze et histoire de l'art

Jacquet, Lettre manuscrite, 1827

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art
Lieu d'édition : Paris
Publication sur OpenEdition Books : 21 novembre 2019
Collection : Traverses
ISBN numérique : 978-2-917902-88-2



<https://books.openedition.org>

Référence numérique

Ce document a été généré automatiquement le 14 mai 2024.

Le format PDF est diffusé sous Licence OpenEdition Books sauf mention contraire.

Jacquet, Lettre manuscrite, 1827

Paris le 22 mars 1827

A Monsieur le Comte de Forbin

Directeur Général des Musées Royaux

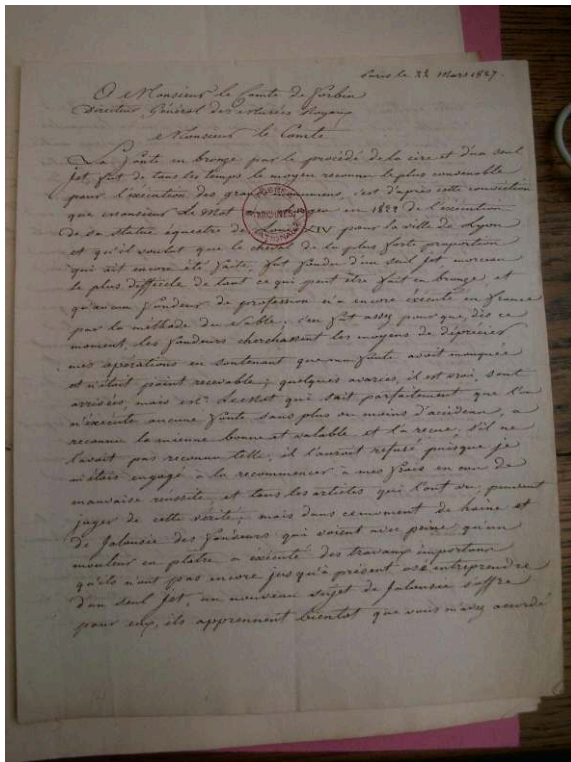
- 1 La fonte en bronze par le procédé de la cire et d'un sel jet fut de tous les temps le moyen reconnu le plus convenable pour l'exécution des grands monuments. C'est d'après cette conviction que M. Lemot me chargea en 1822 de l'exécution de sa statue équestre de Louis XIV pour la ville de Lyon et qu'il voulut que le cheval de la plus forte proportion qui ait été encore fait fût fondu d'un seul jet¹, morceau le plus difficile de tout ce qui peut être fait en bronze et qu'aucun fondeur de profession n'a encore exécuté en France par la méthode du sable. C'en fut assez pour que, dès ce moment, les fondeurs cherchassent les moyens de déprécier mes opérations en soutenant que ma fonte avait manqué et n'était point recevable. Quelques avaries, il est vrai, sont arrivées, mais M. Lemot qui sait parfaitement que l'on n'exécute aucune fonte sans plus ou moins d'accident, a reconnu la mienne bonne et valable et l'a reçue. S'il ne l'avait pas reconnue telle, il l'aurait refusée puisque je m'étais engagé à la recommencer à mes frais en cas de mauvaise réussite, et tous les artistes qui l'ont vue peuvent juger de cette vérité ; mais dans ce moment de haine et de jalousie des fondeurs qui voient avec peine qu'un mouleur en plâtre a exécuté des travaux importants qu'ils n'ont pas encore jusqu'à présent osé entreprendre d'un seul jet, un nouveau sujet de jalousie s'offre pour eux : ils apprennent bientôt que vous m'avez accordé votre confiance pour la fonte en bronze des chevaux de Corinthe, dont j'avais été par vos ordres prendre les moules à Venise. Celui même que je croyais le moins envieux contre moi (Crozatier) et auquel j'avais procuré quelques fontes qui m'avaient été proposées apprend de moi le résultat de votre décision qui me charge de ces travaux qu'il enviait depuis longtemps, et se présente aussitôt chez vous sous un autre prétexte : vous fait naître des doutes sur la réussite de mes opérations en ce genre. [Il] vous propose non pas de me les retirer entièrement, mais d'entrer en association avec moi pour que, par nos moyens et avis réunis, nous puissions parvenir à un bon résultat, pensant bien que par ce moyen adroit et inconvenant pour moi, il parviendrait à son but qui était d'en être exclusivement chargé ; c'est alors que moi-même, voyant cette ruse et ne voulant pas lutter, [je] vous ai conseillé, Monsieur le comte, de l'en charger entièrement et, ne doutant nullement de sa capacité, vous ai même assuré de l'espoir d'une bonne réussite et de pouvoir aussi

les voir placés pour l'époque désirée, puisqu'il avait sur moi l'avantage d'avoir l'emplacement et les ateliers convenables pour de tels travaux.

- 2 J'ai donc eu tout lieu de croire, Monsieur le comte, que d'après votre première décision en ma faveur, si M. Crozatier ne se fût pas présenté chez vous, vous ne pensiez nullement à le charger de ces travaux et que s'il est parvenu à son but, il doit en attribuer la réussite à ma délicatesse dans cette affaire – n'ayant point voulu vous cacher les accidents plus ou moins graves qui peuvent arriver dans de telles opérations – et non pas à la crainte de m'en charger, ayant déjà exécuté des travaux beaucoup plus considérables.
- 3 Ainsi M. Crozatier ne doit donc pas faire valoir, comme purement volontaire, la renonciation que j'ai faite en sa faveur et qu'il s'empresse de publier pour couvrir son amour-propre blessé en paraissant m'avoir enlevé ces travaux. Et c'est ce même motif qui m'a fait dire à quelques personnes étonnées de mon refus les causes qui l'ont nécessité.
- 4 Bien loin, Monsieur le comte, de vouloir vous faire croire, par les présentes explications qui ont été suscitées par M. Crozatier et que j'ai même engagé à ne point vous interrompre par de pareilles futilités, que je désire avoir de nouveaux ces travaux, je vous engage au contraire à lui continuer votre confiance et vous prie d'être persuadé qu'autant j'ai eu de satisfaction dès le premier moment d'en être chargé exclusivement, autant j'aurais de regret, maintenant, que vous changiez votre dernière décision en sa faveur.
- 5 J'ai l'honneur d'être avec le plus prompt respect, Monsieur le comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

Jacquet

Archives des musées nationaux, « N.OO – arc de triomphe du carrousel »



votre confiance pour la fonte en bronze des charnières de
 la grille. J'ai pu sans avoir eu besoin de prendre les mesures
 à Paris, et à même que je croyais le moins mesurer votre
 mail (les charnières) et auquel j'avais pris quelques fois
 qui avaient été proposées, approuvé de moi le résultat de
 votre décision qui me charge de ces travaux qu'il me faut
 exécuter longtemps, et le plus tôt possible, et j'en suis sûr
 votre gracieuse, vous fait mettre des limites sur la réussite
 de nos opérations en ce genre, et sans proposer non plus
 d'une manière entièrement, mais d'entente en association
 avec une part que, par nos moyens et avis réunis nous
 pourrions parvenir à un bon résultat, pensant bien que
 par un moyen adroit et économiquement grand mal, il
 parviendrait à son but qui était d'en être exclusivement
 chargé, c'est chose qui m'importe, voyant cette chose et
 ne pouvant plus lutter, vous ai conseillé, et même la
 lettre de la charge entièrement et ne doutant
 nullement de sa capacité vous ai même assuré de la possibilité
 d'une bonne réussite et de pouvoir aussi les voir
 placés dans l'époque de l'été, puis qu'il avait été mon
 avantage d'avoir l'emplacement et les ateliers
 convenables pour de tels travaux.

J'ai donc en tout lieu de croire, et même de
 l'entente, que j'après votre première décision en ce genre
 de nos charnières ne se fit plus présente, et j'en suis
 sûr et j'en suis sûr nullement à la charge de ces travaux
 et que si tel est parvenu à son but, il doit en attribuer la
 réussite à ma détermination dans cette affaire, n'ayant

point voulu vous cacher les accidents plus ou moins graves
 qui peuvent arriver dans de telles opérations, et non plus
 à la suite de mes charges ayant déjà écrit de très long
 beaucoup plus considérable.

Ceci est l'opinion que j'ai prise sur la chose, et
 j'en suis sûr, et j'en suis sûr, et j'en suis sûr, et j'en suis sûr,
 et qu'il s'impose de vous pour former son avis
 propre d'être en possession d'un avis quel que ce soit, et
 est à même d'être qui ne fait que à quelques personnes
 d'être de nos amis les causes qui font nécessité.

Bien loin, et même la grille de charnières vous
 faire croire, par les présentes explications qui ont été
 données par moi à Paris, et que j'ai même engagé à mes
 point sans interrompre par de nouvelles lettres, que
 je dois avoir de nouveau ces travaux, je suis engagé
 au contraire à lui continuer votre confiance et dans que
 j'en suis sûr qu'autant j'en ai de satisfaction des les
 premiers moments d'en être chargé exclusivement, autant
 j'aurais de regret maintenant que vous changiez votre
 décision en ce genre.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect
 Monsieur le Comte
 votre très humble et très
 obéissant serviteur
 Jacques

NOTES DE BAS DE PAGE

1. NdA :cela signifie que le cavalier a été fondu à part.